

Annexe 1 : Annonces légales parues dans les journaux locaux et certificat d'affichage

MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Construction de 8 logements locaux sociaux

Acheteur: NOLIS, Mme Etodie AMBLARD - Directrice Générale, 161, rue Armand-Doutreix, 87000 Linoges, mail: contact@nolis.fr, web: <http://www.nolis.fr>
L'avis implique un marché public.

Objet: Condat-sur-Vienne Terre des Vignes construction de 8 logements locaux sociaux.

Référence acheteur: PROD.

Type de marché: Travaux.

Procédure: Procédure adaptée.

Lieu d'exécution: Lotissement Terre des Vignes, 87920 Condat-sur-Vienne.

Forme du marché: Prestation divisée en lots: oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots:
Lot 1 - Terrassement VHD
Lot 2 - Espaces Verts Clôtures
Lot 3 - Gros œuvre maçonnerie
Lot 4 - Enduit
Lot 5 - Charpente bois - Habitat et avants toits bois - Bardage ciment
Lot 6 - Couverture tuiles - Zinguerie
Lot 7 - Menuiseries extérieures PVC gris - Volets roulants
Lot 8 - Sécurité
Lot 9 - Menuiserie Intérieures bois
Lot 10 - Plâtrerie - Isolation - Etanchéité à l'air
Lot 11 - Isolation souille des combles
Lot 12 - Revêtements sols durs - Faïence murale
Lot 13 - Sols souples PVC
Lot 14 - Peinture
Lot 15 - Chauffage - Ventilation
Lot 16 - Plomberie - Sanitaires
Lot 17 - Électricité

Conditions relatives au contrat: Exécution: Se référer au règlement de consultation.
Financement: Se référer au règlement de consultation.
Forme juridique: Se référer au règlement de consultation.
Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres: Le 19 Juin 2020 à 12 heures au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature: Français.
Unité monétaire utilisée: L'euro.
Validité des offres: 100 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
Les dépôts de plus doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchés-publics.info>
Envoi à la publication: Le 18 mai 2020.

SIAPÉ DU NORD EST CHARENTE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Marché de maîtrise d'œuvre de travaux

Acheteur: SIAPÉ DU NORD EST CHARENTE, M. Le Président, 6, rue des Gâlines, 16150 Saint-Claud, tél. 05.45.71.30.49, mail: contact@siapen.fr, web: <http://www.siapn.fr>

Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice: Eau.

L'avis implique un marché public.

Objet: Attribution en esu potable - Marché de maîtrise d'œuvre travaux d'interconnexion des réseaux de Saint-Claud et Montembœuf depuis la forge de Mély.

Référence acheteur: 20200510.

Type de marché: Services.

Procédure: Procédure adaptée.

Codé NUTS: FR13. Classification CPV: Principale: 71330000 - Services divers d'ingénierie.

Forme du marché: Prestation divisée en lots: non.

Les variantes sont refusées.

Valeur estimée hors TVA: 400 000,00 euros.

Conditions relatives au contrat.

Cautionnement: Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire.

Financement: Financements propres. Paiement selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique: Se référer à l'article 2 A du RC.

Conditions de participation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat: Se référer à l'article 4 2 du RC.

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération: 70% valeur technique de l'offre, 30% prix.

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: Le 2 juillet 2020 à 12 heures.

Remise des offres: Le 2 juillet 2020 à 12 heures au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature: Français.

Unité monétaire utilisée: L'euro.

Validité des offres: 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, Hôtel Gilbert, BP 511, 86200 Poitiers - Cedex, tél. 05.49.60.70.19 - Fax: 05.49.60.68.09, mail: greffe-la-poitiers@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'attribution des recours: Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, Hôtel Gilbert, BP 511, 86200 Poitiers - Cedex, tél. 05.49.60.70.19 - Fax: 05.49.60.68.09, mail: greffe-la-poitiers@juradm.fr

Les dépôts de plus doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchés-publics.info>
Envoi à la publication: Le 18 mai 2020.

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques
Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuits
www.sudouest-marchespublics.com

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

ANNONCES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

Préfecture de la Charente

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Relatif à une demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension d'une carrière de diorite, par la société CDMA, sur la commune de Terres-de-Haute-Charente (commune déléguée de Genouillac) Lieu-dit «Les Fayards»

Par arrêté en date du 18 mai 2020 la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 31 jours consécutifs soit du lundi 15 juin 2020 à 9 heures au mercredi 15 juillet 2020 à 12 heures inclus, en vue d'autoriser le renouvellement et l'extension d'une carrière de diorite, sur la commune de Terres-de-Haute-Charente (commune déléguée de Genouillac), lieu-dit «Les Fayards».

Les permanences se dérouleront à la mairie déléguée de Genouillac.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le maître d'ouvrage est la SARL CDMA Champigny, CS 60022 Cherves-Richemont, 16121 Cognac cedex. Toute information concernant la demande d'autorisation pourra être obtenue aux coordonnées suivantes: tél. 05.45.83.01.26, mail: juliette.chauvire@grandnord.org

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera déposé à la mairie déléguée de Genouillac (commune nouvelle de Terres-de-Haute-Charente).

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et constater ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

La consultation sera possible à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Les observations pourront être adressées soit par voie postale au commissaire enquêteur, M. Eric DEMANSON, à la mairie de Terres-de-Haute-Charente - commune déléguée de Genouillac - 31, rue de l'Union, 16270 Boumaisières-Loubert, soit par voie électronique à l'adresse suivante: pref-ep-genouillac-cdma@charente.gouv.fr et ceci jusqu'au mercredi 15 juillet 2020 à 12 heures.

Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations recueillies par le commissaire enquêteur lors des permanences, celles transmises par voie postale, ainsi que celles transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture en suivant le chemin suivant: www.charente.gouv.fr, rubrique/Politiques Publiques/Environnement/Chasse-DUP-ICPE-101A/Terres-de-Haute-Charente/Genouillac.

Le Président du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Eric DEMANSON, ingénieur militaire pour l'armement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, de la manière suivante:
Lundi 15 juin 2020 de 9h à 12 heures,
Mardi 16 juin 2020 de 9h à 12 heures,
Mercredi 24 juin 2020 de 9h à 12 heures,
Jeudi 2 juillet 2020 de 9h à 12 heures,
Vendredi 3 juillet 2020 de 9h à 12 heures.

Le commissaire enquêteur peut, après information de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, prolonger celle-ci pour une durée maximale de 15 jours, notamment lorsqu'il étudie d'organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant cette période de prolongation de l'enquête. Cette décision est portée à la connaissance du public au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête dans les conditions prévues au 1^{er} de l'article L-123-10.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Charente et à la mairie précitée. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.charente.gouv.fr rubrique/Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DUP-ICPE-101A/Terres-de-Haute-Charente/Genouillac et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de la Coopération des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

La décision d'autorisation ou de refus se sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Chasseneuil sur Bonneauire

AVIS D'ATTRIBUTION
Création du lotissement hameau des Tollies

Acheteur: Commune de Chasseneuil-sur-Bonneire, M. Maire, 66, avenue de la République, 16260 Chasseneuil-sur-Bonneire, tél. 05.45.39.55.36 - Fax: 05.45.22.92.45, mail: mairie@chasseneuil.fr

Objet: Création du lotissement hameau des Tollies.

Référence acheteur: 2019-5.

Nature du marché: Travaux procédure adaptée.

Classification CPV: Principale: 45200000 - Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil.

Attribution du marché:
Lot 1 - Terrassement/volée/assainissement/Tranchées réseaux divers.
Nombre d'offres reçues: 2. Date d'attribution: 28 février 2020. Marché n° 2019-5 LABBE TP/SCOP STPH. Le lot à chaux, 16500 Confolens. Montant HT min: 1 125 043,60 Euros.
Lot 2 - Eau potable.
Nombre d'offres reçues: 2. Date d'attribution: 28 février 2020. Marché n° 2019-5 ALLEZ ET CIE, 5 rue de la Liberté, 16260 Chasseneuil-sur-Bonneire. Montant HT min: 46 665,16 Euros.
Lot 3 - Aménagements paysagers.
Nombre d'offres reçues: 2. Date d'attribution: 20 février 2020. Marché n° 2019-5 JARDINS DE L'ANIGOU-MOIS, Route de Beauregard, 16310 Montembœuf. Montant HT min: 143 309,05 Euros.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marchés-publics.info>
Envoi à la publication: Le 19 mai 2020.

Maitre Julien MILAU
Notaire à Montignac-sur-Charente
(Charente)
7, avenue Marguerite-de-Valois

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Julien MILAU le 15 mai 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:

Objet: l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'appart, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale: GWAREG 1950.

Siège social: Saint-Amant-de-Boire (16330), 0, rue du Clos.

Durée: 99 ans.

Capital social: 2 000 €.

Apports en numéraire.

Accord des cessions de parts.

Gérants: M. Sébastien LE DANTEC, demeurant 0, rue du Clos, 16330 Saint-Amant-de-Boire (France) et M. David LE DANTEC, demeurant 27, rue Bertrand-Jouquin, 5100 Jambes (Belgique).

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Angoulême.

Pour avis
Le notaire.



Sud Ouest
immobilier

Les meilleures offres de location chaque mardi dans votre journal et sur sudouest-immo.com

Avec bien'ici
Vivrez votre quotidien

Charente Libre

Vous avez une info!
Alertez la rédaction

lecommissaire@charentelibre.fr

PAU Capitale humaine
Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées
AVIS DE PUBLICITÉ
Acheleur: CA Pau Béarn Pyrénées, M. François BAYROU, président - Hôtel de France, 20 place Royale CS90547 - 64000 Pau Cedex - tél. 05 47 05 30 31.

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques
Département de la Charente-Maritime
APPROBATION DU PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU DÉPARTEMENT

Préfecture de la Charente
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Relative à une demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension d'une carrière de granite, sur la commune de Terres-de-Haute-Charente (commune déléguée de Genouillac) Lieu-dit «Les Fayards»

Autres avis
Mairie de Cravans
ARRÊTÉ DU MAIRE N° PATR.2020/001
portant constatation de la vacance de parcelles
Le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L1123-1 et suivants, le Code civil, notamment son article 713,

VILLE DE ROYAN
Mairie de Royan
JURÉS D'ASSISES
Dans le cadre du tirage au sort des Jurés d'Assises pour les cantons de Royan, la séance aura lieu le mercredi 3 juin 2020, à 10 h 30, à la mairie de Royan, salle de l'ancien tribunal.

Communauté de communes Montaigne Montravail et Gursan
AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER SIMPLIFIÉ D'EXPROPRIATION D'IMMEUBLE EN ÉTAT D'ABANDON MANIFESTE
Immeuble cadastré section D n° 577, situé au 42, route de Prats - 24230 Saint-Sourin-de-Prats

Annonces légales

Vie des sociétés

SAS FPS9
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), du 7 mai 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

SCI RAMINGER
AVIS DE MODIFICATIONS
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, les associés de la société dénommée SCI RAMINGER, Société civile au capital de 514 594,10 € dont le siège est à Sevrier (74320), chemin du Cité Saint-Martin, Identifile au SIREN sous le numéro 393 501 360 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de ANIEVEY, ont décidé du changement de siège de la société à compter du 15 mai 2020.

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'avocats
31, boulevard Tourasse
64075 Pau
TRANSPORTS ALEXANDRE VANHIER
SARL au capital social de 3 000 euros
Siège social : 10, Chemin de l'Église SIREN 8 13075614 RCS PAU

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL
Aux termes d'une décision du 7 avril 2020, l'associé unique et gérant a décidé de transférer le siège social du 10 Chemin de l'Église 64150 ASTIS au 9, Chemin de Bourrasat, 64320 Morcenx, à compter du 29 février 2020, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

CHANGEMENT DE NOM
Monsieur POITEVIEU Maxime, Maurice, Otto, Louis, Robert, né le 14/12/1989 à PARIS, demeurant 66 avenue Jules Guesde, 33110 LE BOSCAT, épouse une requête auprès du Garde des Sceaux afin de s'appeler à l'avenir: POITEVIEU-MILLIN Maxime, Maurice, Otto, Louis, Robert. Pour avis.

Mairie de Périgueux

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Rénovation du système de sécurité du musée Vesunna
20, rue du 26^e RI à Périgueux

Collectivité qui passe le marché : Commune de Périgueux, 23, rue Wilson, DP 20130, 24005 Périgueux Cedex. Tél. 05 53 02 62 00. Fax: 05 53 07 09 52.
Pouvoir adjudicateur : M. le Maire de Périgueux.
Objet du marché : rénovation du système de sécurité du musée Vesunna - 20, rue du 26^e RI à Périgueux.
CPV principal : 35120000-1.
Caractéristiques et forme du marché : Procédure adaptée en application de l'article L. 2430-1 et suivants du Code de la commande publique.
Marché de travaux à prix global et forfaitaire.
Décomposition en lots : Le marché sera divisé en un seul lot. Lot CFC-CCA-SSM-Vidéo-surveillance.
Date de début et modalités d'exécution : Le marché prendra effet à sa date de notification.
Le délai global d'exécution est de 5 mois.
Justifications à produire (hors de la remise des offres) :
- DC 1 complétée et signée (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.mine.gouv.fr> - thème : marchés publics).
- DC 2 complétée et signée (déclaration de candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.mine.gouv.fr>, thème : marchés publics).
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile et professionnelle.
- Qualifications professionnelles éventuelles.
- Liste des sous-traitants obligatoires et leurs références (le cas échéant).
Critères de choix des offres : Offre la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération. Valeur technique de l'offre : 60 %. Offre de prix : 40 %.
Date limite de réception des offres : Les offres devront parvenir en mairie avant le mardi 7 juillet 2020 avant 12 heures.
Les candidatures seront entièrement rédigées en français ou accompagnées d'une traduction intégrale.
Retrait des dossiers de consultation : Le dossier de consultation des entreprises pourra être obtenu gratuitement sur le site www.marches-securite.fr.
Délai de validité des offres : 200 jours.
Renseignements divers :
Recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet, CS 21490, 33065 Bordeaux Cedex.
Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence avant conclusion du contrat : Contentieux au fond en annulation pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l'offre, désignation de l'attributaire du contrat).
Modalités de financement et de paiement du marché : La ville de Périgueux financera l'opération objet du marché à partir de ses fonds propres.
Règlement par acomptes effectués sur présentation de décomptes mensuels.
Transmission des factures par l'intermédiaire du logiciel Chorus Pro.
L'unité monétaire sera l'euro.
Délai global de paiement : 30 jours par mandat administratif pour chaque facture.
Prestations supplémentaires éventuelles : Des prestations supplémentaires éventuelles pourront être commandées sur la base des prix détaillés dans l'offre, dans la limite de 15 % du montant du marché.
Date d'envoi à la publication : Vendredi 12 juin 2020.

Commune d'Ustaritz

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Collectivité qui passe le marché : Commune d'Ustaritz-Ustaritz.
Personne responsable du marché : M. le Maire.
Adresse : Mairie, Henrio Ebea, 675, route de Landagolen, 64480 Ustaritz-Ustaritz.
Procédure de passation : Procédure adaptée.
Objet du marché : rénovation du prestyble d'Arauzqui pour création de l'école de musique, 64480 Ustaritz-Ustaritz.
Histoire des prestations : Les travaux sont répartis en 11 lots, sur une seule tranche :
Lot 1 : terrassements.
Lot 2 : gros-œuvre.
Lot 3 : couverture.
Lot 4 : menuiseries extérieures.
Lot 5 : plâtrerie, isolation.
Lot 6 : revêtement de sol.
Lot 7 : faïences.
Lot 8 : menuiseries intérieures.
Lot 9 : plomberie.
Lot 10 : électricité, chauffage.
Lot 11 : climatisation, ventilation, plomberie, sanitaire.
Modalités d'obtention du dossier de consultation : Les modalités de téléchargement du DCE sont celles offertes par la plateforme de dématérialisation des marchés publics du département des Pyrénées-Atlantiques : <https://dmat-ampa.fr>.
Accès à cette plateforme est gratuit.
Renseignements : D'ordre administratif : Maxime DJIBARBE, directeur des services techniques mairie de Ustaritz-Ustaritz, tél. 05 59 93 00 44 ; d'ordre technique : Mikael AICHORDDOU, maître d'œuvre, 64480 Ustaritz-Ustaritz, tél. 05 79 45 09 49.
Date limite de réception des offres : Jeudi 2 juillet 2020 à 12 heures.
Adresse de remise des offres : <https://dmat-ampa.fr>.
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
Délai d'exécution : 3 mois, début travaux août 2020.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous : valeur technique de l'offre (50 %) ; prix des prestations (30 %) ; engagement sur les délais d'exécution (20 %).
Date d'envoi à la publication : 11 juin 2020.

Le maire, Bruno CARRERE.

Sud Ouest archives

Plongez dans les archives de votre journal sur sudouest.fr/archives/

SUD OUEST

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente

RAPPEL D'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Relative à une demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension d'une carrière de diorite, par la société CDMR, sur la commune de Terres-de-Haute-Charente (commune déléguée de Genouillac) Lieu-dit «Les Fayards»

Il est rappelé que par arrêté en date du 10 mai 2020 la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 31 jours consécutifs soit du lundi 15 juin 2020 à 9 heures au mercredi 15 juillet 2020 à 12 heures inclus, en vue d'autoriser le renouvellement et l'extension d'une carrière de diorite, sur la commune de Terres-de-Haute-Charente (commune déléguée de Genouillac), lieu-dit «Les Fayards».

Les permanences se dérouleront à la mairie déléguée de Genouillac.
Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.
Le maître d'ouvrage est la SARL CDMR Champétanc, CS 60022 Cherves-Richemont, 16121 Cognac cedex. Toute information concernant la demande d'autorisation pourra être obtenue aux coordonnées suivantes : tél. 05 45 83 91 26, mail juliette.chauvierre@grandeur.org.
Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobiles, cotés et parafés par le commissaire enquêteur, sera déposé à la mairie déléguée de Genouillac (commune nouvelle de Terres-de-Haute-Charente).
Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.
La consultation sera possible à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture au public.
Les observations pourront être adressées soit par voie postale au commissaire enquêteur, M. Eric DEMAISSON, à la mairie de Terres-de-Haute-Charente - commune déléguée de Genouillac - 31, rue de l'Union, 16270 Roumazilles-Loubert, soit par voie électronique à l'adresse suivante : pref-ep-genouillac-cdmr@charente.gouv.fr et ceci jusqu'au mercredi 15 juillet 2020 à 12 heures.
Le dossier soumis à enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations recueillies par le commissaire enquêteur lors des permanences, celles transmises par voie postale, ainsi que celles transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture en suivant le chemin suivant : www.charente.gouv.fr, rubrique/Politiques Publiques/Environnement-Chasse-DUP-ICPE-101A/Terres-de-Haute-Charente/Genouillac.
Le Président du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Eric DEMAISSON, ingénieur militaire pour l'armement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, de la manière suivante:
Lundi 15 juin 2020 de 9h à 12 heures,
Mardi 16 juin 2020 de 9h à 12 heures,
Mercredi 17 juin 2020 de 9h à 12 heures,
Jeudi 18 juin 2020 de 9h à 12 heures,
Vendredi 19 juin 2020 de 9h à 12 heures.
Le commissaire enquêteur peut, après information de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, prolonger celle-ci pour une durée maximale de 15 jours, notamment lorsqu'il décide d'organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant cette période de prolongation de l'enquête. Cette décision est portée à la connaissance du public au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête dans les conditions prévues au I de l'article L. 123-10.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Charente et à la mairie précitée. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr rubrique/Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DUP-ICPE-101A/Terres-de-Haute-Charente/Genouillac et mis à la disposition du public pendant un an.
Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).
La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.

Commune de Bénéjacq

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2020-00 du 20 mai 2020,
Le maire de la commune de Bénéjacq a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Bénéjacq.
M. Gérard BAQUE, directeur général de société en retraite, a été désigné comme commissaire-enquêteur par le président du Tribunal administratif de Pau.
L'enquête se déroulera à la mairie de Bénéjacq du lundi 15 juin 2020 au mercredi 15 juillet 2020 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12 heures et de 14h à 18 heures.
Le commissaire-enquêteur recevra en mairie :
- le lundi 15 juin 2020 de 9h à 12 heures,
- le mercredi 15 juillet 2020 de 14h à 17 heures.
Le dossier pourra être consulté sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.benejacq.fr
Toute information peut être sollicitée auprès de M. le Maire à la mairie aux jours et heures d'ouverture mentionnés ci-dessus.
Le projet de modification du PLU de Bénéjacq n'est pas soumis à évaluation environnementale suite à l'avis de la MRAE en date du 21 avril 2020.
Le public pourra également adresser ses observations, par écrit, au commissaire-enquêteur, à la mairie de Bénéjacq - place de la mairie - 64000 Bénéjacq, ou les envoyer à l'adresse mail suivante : mairie.benejacq@wanadoo.fr dès le lundi 15 juin 2020 et de manière à ce qu'elles soient parvenues avant la clôture de l'enquête.
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au président dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public qui pourra les consulter à la mairie de Bénéjacq, pendant une durée d'un an.
Le cas échéant, au terme de l'enquête, le conseil municipal approuvera la modification du PLU de la commune de Bénéjacq.

Le maire,
Maïté-Ange CAZALA-CROUZET

Sud Ouest immo

Retrouvez les meilleurs spécialistes du viager du Sud-Ouest offres, conseils, réponses **chaque mardi dans votre journal** et sur sudouest-immo.com

Avec **bien'ici**
Visitez votre nouvelle vie

SUD OUEST

Sud Ouest immo

Les meilleures offres de location **chaque mardi dans votre journal** et sur sudouest-immo.com

Avec **bien'ici**
Visitez votre nouvelle vie

SUD OUEST

Edition spéciale CORONAVIRUS

TV7 SUD OUEST

Tous les soirs en direct à 18 h
Toute l'Info, Invités, analyses

A suivre sur **f** sudouest.fr et **TV7**

COMMUNE DE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

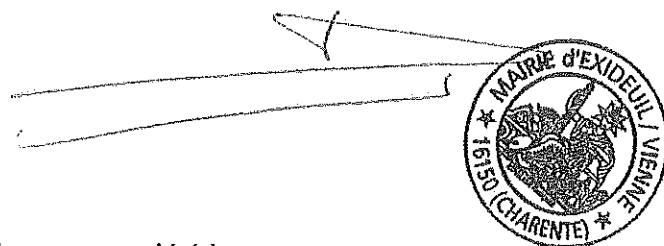
Je soussigné(e), Jean-François DUJERGNE
maire à EXIDEUIL - SUR - SIENNE (16)

certifie que l'avis d'ouverture d'une enquête publique, préalable à la demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension d'une carrière de diorite, par la société CDMR, sur la commune de Terres-De-Haute-Charente (commune déléguée de Genouillac), a été affiché

du 25/05/2020 au 15/07/2020 dans ma commune.

(au moins 15 jours avant le début de l'enquête) (au plus tôt le dernier jour de l'enquête publique)

Fait à Exideuil s/ Sienne, le 16/07/2020.
(cachet et signature – Document à compléter et
retourner une fois l'enquête publique terminée)



Retourner le certificat dument complété à :
Préfecture de la Charente
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement
7-9 rue de la Préfecture CS 92301
16023 ANGOULEME CEDEX

COMMUNE DE
LESIGNAC - DURAND

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), DOTEIL Pascal
maire à Lesignac-Durand

certifie que l'avis d'ouverture d'une enquête publique, préalable à la demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension d'une carrière de diorite, par la société CDMR, sur la commune de Terres-De-Haute-Charente (commune déléguée de Genouillac), a été affiché

du 28/05/2020 au 17/07/2020 dans ma commune.

(au moins 15 jours avant le début de l'enquête) (au plus tôt le dernier jour de l'enquête publique)

Fait à Lesignac-Dd, le 17/07/2020
(cachet et signature – Document à compléter et
retourner une fois l'enquête publique terminée)



Retourner le certificat dument complété à :
Préfecture de la Charente
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement
7-9 rue de la Préfecture CS 92301
16023 ANGOULEME CEDEX



TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Un pays, un territoire, un avenir

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE DE L’AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE
RELATIVE A UNE DEMANDE D’AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE POUR LE RENOUVELLEMENT ET
L’EXTENSION D’UNE CARRIERE DE DIORITE, PAR LA SOCIETE
CDMR, SUR LA COMMUNE DE TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE
(COMMUNE DELEGUEE DE GENOUILLAC)
LIEU-DIT « LES FAYARDS »**

Le maire délégué de la commune déléguée de Genouillac – commune de Terres-de-Haute-Charente soussigné certifie avoir affiché du 26 mai 2020 au 16 juillet 2020, à la mairie déléguée de Genouillac et dans la zone d’affichage, l’avis d’enquête publique relative à une demande d’autorisation environnementale pour le renouvellement de l’extension d’une carrière de diorite, par la société CDMR, sur la commune de Terres-de-Haute-Charente (commune déléguée de Genouillac) lieu-dit « Les Fayards ».

Fait à Genouillac, le 23 juillet 2020

Le maire délégué

Jean-Claude TRIMOUILLARD

